

ING

Contact via ing.be/fr/retail/contact

362-310086-1090
MLLE PAQUITA MEDJEUGNY
BD DE SMET DE NAEYER 59
1090 JETTE

Date

5 février 2021

Sujet

Nouveau : votre Relevé de frais

Numéro de compte

BE03 3771 0042 8884

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous recevez ci-joint le "Relevé de frais". Il s'agit d'un récapitulatif indiquant, d'une part, les frais que vous avez payés pour la détention et l'utilisation de votre compte à vue privé et, d'autre part, les intérêts que vous avez perçus d'ING ou payés à ING avec ce compte à vue. Ces frais et intérêts ont une date valeur dans la période indiquée sur la page suivante et ont déjà été portés en compte. **Vous n'avez rien à faire. Ce Relevé de frais est uniquement pour votre information.**

Pourquoi envoyer un Relevé de frais ?

ING a l'obligation légale de fournir un Relevé de frais aux consommateurs qui détiennent un compte à vue chez ING. Le Relevé de frais vise principalement à faciliter la comparaison des frais facturés par les banques aux consommateurs pour les comptes de paiement.

Forme du Relevé de frais

En observant le Relevé de frais, vous remarquerez peut-être que le style de ce récapitulatif est différent de celui de nos lettres et de Home'Bank par exemple. ING a l'obligation d'établir le Relevé de frais sur un modèle d'imprimé européen standardisé. Vous détenez aussi un compte à vue dans une autre banque ? Si c'est le cas, le Relevé de frais qu'elle vous enverra aura exactement la même apparence.

Voulez-vous en savoir plus sur le Relevé de frais ?

Rendez-vous sur le site <https://www.ing.be/reglements> pour savoir, par exemple, sur quelle base nous établissons les montants figurant sur le Relevé de frais.

Vous avez des questions ?

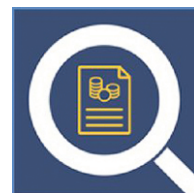
Posez votre question sur notre site web ou contactez-nous au +32 2 464 60 02. Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8 à 22h et le samedi de 9 à 17h.

Cordialement,



Frank Plehiers
Directeur Services clients

Pièce jointe : Relevé de frais



ING Belgique SA

Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles

Tél. ING Info : 02/464 60 02 - Adresse e-Mail : info@ing.be - Site internet : <http://www.ing.be>

362-310086-1090

MLLE PAQUITA MEDJEUGNY

BD DE SMET DE NAEYER 59

1090 JETTE

Compte	ING Lion Account
Identification du Compte	BE03 3771 0042 8884 EUR
	BIC : BBRUBEBB
Période	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Date	5 février 2021

- Le présent document vous donne un aperçu de tous les frais applicables au cours de la période indiquée ci-dessus pour des services liés à votre compte de paiement.
- Il vous informe des éventuels intérêts que vous avez payés ou acquis au cours de cette même période.
- Les informations concernant chaque transaction et le solde de votre compte figurent sur vos relevés de compte.

Récapitulatif des frais et intérêts

Total des frais payés (frais afférents aux offres groupées de services et tous autres frais)	0,00 €
Total des intérêts payés	0,00 €
Total des intérêts acquis	0,00 €

Décompte des frais prélevés sur le compte

Service		Frais		
Service	Nombre de fois que le service a été utilisé	Prix unitaire	Nombre de fois que les frais ont été facturés	Total
Services de compte généraux				
Tenue de compte [ING Lion Account]	1	0,00 €/an	1	0,00 €
Pack incluant une offre groupée de services comprenant :	1	0,00 €/an	1	0,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Un compte à vue à usage privé avec 1 titulaire • La fourniture d'1 carte de débit avec accès à ING Self'Bank et aux réseaux Bancontact et Maestro • Les retraits d'espèces en euros par carte de débit au ING Self'Bank ou à un distributeur de billets ING Belgique • L'accès à Home'Bank, l'app ING Banking et ING Client Services • Les extraits de compte via Home'Bank • Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ paiement en euros par carte de débit (zone SEPA), ○ virement en euros (SEPA) par ING Self'Bank, Home'Bank ou l'app ING Banking, ○ domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur) et ordre permanent en euros (SEPA) 		Coût annuel total 0,00 €		
Total des frais payés				0,00 €

Décompte des intérêts acquis sur le compte

	Taux d'intérêts	Intérêts
ING Lion Account	0%	0,00 €
Total des intérêts acquis		0,00 €

Informations supplémentaires

Ces frais et intérêts ont déjà été portés en compte au cours de la période indiquée ci-dessus. Ces données vous sont communiquées à titre purement informatif, conformément à l'article VII.4 /2 du Code de droit économique.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler ING Info au 02/464 60 02 du lundi au vendredi de 8 à 22 heures et le samedi de 9 à 17 heures.

Les nouveaux tarifs sont toujours disponibles sur www.ing.be.

Plus d'informations sur les tarifs des comptes de paiement belges sont disponibles sur <https://www.wikifin.be/fr/outils-pratiques/calculateurs/comparateur-de-comptes-vue>.

Ce Relevé de frais ne contient que les frais et pénalités éventuels que vous devez à ING Belgique SA et ne tient pas compte des éventuelles rectifications effectuées par votre agence au cours de l'exercice.

Les montants figurant dans ce Relevé de frais peuvent différer légèrement des montants figurant dans les extraits de compte et les décomptes que vous avez reçus. Elles résultent de l'arrondi lors du calcul des frais pour les différents services et lors du calcul de la TVA. Les échanges de devises peuvent générer des différences supplémentaires.

Liste des services les plus représentatifs liés à un compte de paiement

Terme	Définition
Tenue de compte	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
Fourniture d'une carte de débit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
Fourniture d'une carte de crédit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
Fourniture d'une carte prepaid	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
Retrait d'espèces en euros	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
Retrait d'espèces dans une autre devise	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
Virement en euros	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
Ordre permanent	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
Domiciliation	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
Facilité de découvert	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
Assurance-compte	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
Extraits de compte	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.